



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
15 avril 2014  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettre datée du 11 avril 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Au nom du Groupe Responsabilité, cohérence et transparence<sup>1</sup>, groupe interrégional composé de 23 États préconisant un renforcement de la responsabilité, de la cohérence et de la transparence au sein du Conseil de sécurité, je tiens à saluer chaleureusement l'action menée sous votre présidence en matière de prévention et de lutte contre le génocide à l'occasion du vingtième anniversaire du génocide perpétré au Rwanda.

Le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence croit savoir que la séance du Conseil de sécurité sur le thème « Menace contre la paix et la sécurité internationales : prévention et lutte contre le génocide » doit se tenir le 16 avril 2014 et qu'à cette occasion, seuls les membres du Conseil pourront intervenir.

La question de la prévention et de la lutte contre le génocide revêt une importance et un intérêt majeurs non seulement pour les membres du Conseil de sécurité, mais aussi pour toute la communauté internationale. Les membres du Conseil, mais également l'ensemble des membres de l'Organisation, bénéficieraient d'une participation active de tous les États Membres à la réunion du 16 avril. Pour ces raisons, et parce que ce vingtième anniversaire commémore des événements de la plus haute importance, le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence vous encourage vivement à organiser, le 16 avril, un débat public au lieu des exposés actuellement prévus.

Le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence ne doute pas que de nouvelles occasions se présenteront de dialoguer de manière constructive avec les membres du Conseil de sécurité, et de participer ainsi aux efforts collectifs d'amélioration des méthodes de travail.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité comme document du Conseil.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Olivier Zehnder

---

<sup>1</sup> Le Groupe Responsabilité, cohérence et transparence rassemble les pays suivants : Arabie saoudite, Autriche, Chili, Costa Rica, Estonie, Finlande, Gabon, Ghana, Hongrie, Irlande, Jordanie, Liechtenstein, Maldives, Norvège, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Slovénie, Suède, Suisse et Uruguay.

